

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00149

Numéro SIREN : 632 920 740

Nom ou dénomination : ENTREPRISE MARC

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2019 sous le numéro de dépôt 29926

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ME YANN VIGUIER - Avocat à la Cour
160 av Jacques Cartier - Le Pallas Bat B/27
CS 29780
34961 MONTPELLIER CEDEX 2

V/REF :
N/REF : 2002 B 149 / 2019-A-29926

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 20/09/2019, les actes suivants :

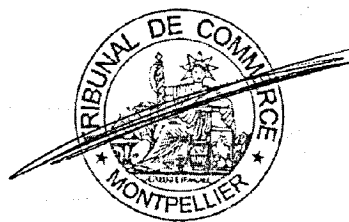
Décision(s) de l'associé unique en date du 13/09/2019
- Changement de président
- Démission(s) de membre(s) du conseil de surveillance

Concernant la société

ENTREPRISE MARC
Société par actions simplifiée
Parc 2000 rue Joe Dassin
34080 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-A-29926 le 20/09/2019
R.C.S. MONTPELLIER 632 920 740 (2002 B 149)

Fait à MONTPELLIER le 20/09/2019,
LE GREFFIER



ENTREPRISE MARC
Société par actions simplifiée
Au capital de 250.000 €
Siège social : Rue Joe Dassin – Parc 2000
34080 MONTPELLIER
632 920 740 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le 13 SEPTEMBRE, dans les locaux du cabinet FIDAL sis Zone Aéroportuaire Montpellier Méditerranée, 34130 MAUGUIO, à l'issue de la cession d'actions intervenue ce jour au profit de la société BRD HOLDING,

- **BRD HOLDING**, Société par actions simplifiée, au capital de 40.000 euros dont le siège social est 320 Avenue JB Salvaing et J Schneider, 34120 PEZENAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le numéro 851.065.037, représentée par Monsieur Bruno ROSSIGNOL, en qualité de Président de la société,

Associée unique, propriétaire de la totalité des 2.500 actions de la société ENTREPRISE MARC (ci-après, la « Société »),

En présence de :

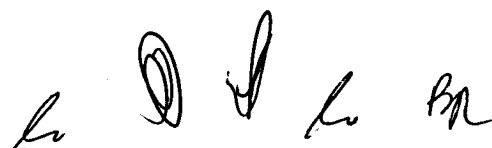
- **OLMEDO FINANCE**, Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé à PARIS (75008), 34 rue de Liège, immatriculée sous le numéro 412 383 788 près le Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, représentée par sa Présidente, Madame Claudia LONGERICH, dûment habilitée aux présentes, elle-même représentée par Monsieur Gérard PEREZ aux termes d'un pouvoir en date du 26 avril 2019 ;

- **Madame Olga DALLEAU**, née le 1er avril 1973 à Issoudun (36), de nationalité française, demeurant 157 A, Chemin Potier 97436 SAINT-LEU, représentée aux fins des présentes par Monsieur Gérard PEREZ aux termes d'un pouvoir en date du 26 avril 2019 ;

- **Madame Claudia LONGERICH**, née le 6 mai 1961 à Krefeld (Allemagne), de nationalité allemande, demeurant Chemin de Roque Basse, 34420 PORTIRAGNES, représentée aux fins des présentes par Monsieur Gérard PEREZ aux termes d'un pouvoir en date du 26 avril 2019 ;

- Et **Monsieur Gérard PEREZ**, né le 17 juillet 1946 à Pessac (33), de nationalité française, demeurant Chemin de Roque Basse, 34420 PORTIRAGNES.

Intervenants aux présentes afin qu'ils n'en ignorent et dans la mesure où les présentes décisions ont vocation à prendre acte de modifications les concernant.



L'associée unique rappelle que l'ordre du jour des présentes décisions est le suivant :

- Constatation de la cession de la totalité des 2.500 actions de la Société,
- Constatation des démissions des dirigeants de leurs mandats sociaux,
- Désignation de M. Bruno ROSSIGNOL en qualité de président,
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités,

L'associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – CONSTATATION DE LA CESSION DE LA TOTALITE DES 2.500 ACTIONS DE LA SOCIETE

L'associée unique prend acte de la cession de la totalité des 2.500 actions de la Société intervenue par acte sous signature privée en date du 13 SEPTEMBRE 2019, à effet du 13 SEPTEMBRE 2019, entre les cédants d'une part, soit OLMEDO FINANCE, Madame Olga DALLEAU, Madame Claudia LONGERICH et Monsieur Gérard PEREZ, et la société cessionnaire BRD HOLDING d'autre part.

DEUXIEME DECISION – CONSTATATION DES DEMISSIONS DES DIRIGEANTS DE LEURS MANDATS SOCIAUX

L'associée unique prend acte des démissions de :

- Madame Claudia LONGERICH, de son mandat de Présidente de la Société, à effet du 13 SEPTEMBRE 2019 ;
- Monsieur Gérard PEREZ, de son mandat de Président du Conseil de Surveillance et Membre du Conseil de Surveillance, à effet du 13 SEPTEMBRE 2019 ;
- Madame Olga DALLEAU, de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance, à effet du 13 septembre 2019.

TROISIEME DECISION – DESIGNATION DU NOUVEAU PRESIDENT

L'associée unique prend acte de la désignation en qualité de président de la société à compter du 13 SEPTEMBRE 2019 de :

La société BRD HOLDING,

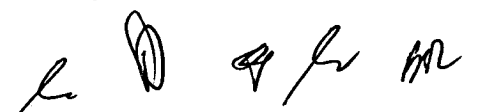
Société par actions simplifiée à associé unique,

Dont le siège social est sis 320 avenue JB Salvaing et J Schneider, 34120 PEZENAS, au capital de 40.000 euros,

Immatriculée sous le numéro 851.065.037 près le Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS, Représentée aux fins des présentes par Monsieur Bruno, Bernard, Aimé Marie, ROSSIGNOL né le 21 février 1987 à MONTPELLIER (34) , de nationalité française, demeurant 320 Avenue JB Salvaing et J Schneider 34120 PEZENAS

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement ; toutefois il pourra d'ores et déjà prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

BRD HOLDING exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.



BRD HOLDING déclare qu'il accepte les fonctions de président et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

QUATRIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le nouveau gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Pour : BRD HOLDING

Associée unique

*Représentée par Monsieur Bruno
ROSSIGNOL*



**« Bon pour acceptation du mandat social de
président »**

*Bon pour acceptation du mandat social
de président.*



En présence de :

Pour : OLMEDO FINANCE

*Représentée par Madame Claudia
LONGERICH, Présidente*

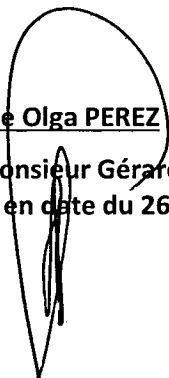


Madame Claudia LONGERICH



Madame Olga PEREZ

*Représentée par Monsieur Gérard PEREZ en
vertu d'un pouvoir en date du 26 avril 2019*



Monsieur Gérard PEREZ



Lu BL